

## A TOUTES NOS STRUCTURES

« Branche des services publics et des services de santé »




### **OBJET : mobilisation du 5 mars 2013 contre l'ANI**

Cher(e)s Camarades,

Conformément à la résolution du comité confédéral national, la fédération appelle tous ses syndicats à tout mettre en œuvre pour mobiliser largement les salariés dans le public et dans le privé contre la transposition dans la loi de l'accord national interprofessionnel «compétitivité/flexibilité» du 11 janvier 2013.

Ainsi, le 14 février dernier, nous vous avons adressé une circulaire vous demandant de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de la mobilisation du 5 mars prochain dans le cadre de l'appel de notre confédération FO et de la CGT du 8 février que vous trouverez en annexe.

A cet effet, et pour couvrir d'éventuels arrêts de travail, nous vous adressons les préavis de grève déposés par notre fédération auprès des ministères de :

-  La Fonction Publique,
-  De l'Intérieur,
-  De la Santé et des Affaires Sociales.

Après la réussite du meeting FO du 24 janvier « Solidarité contre l'austérité », assurons le succès de la mobilisation du 5 mars contre la transposition dans la loi de cet accord de régression sociale.

Cette mobilisation s'inscrit dans l'action déterminée de FO contre l'austérité et elle constitue un point d'appui pour les initiatives que notre fédération va prendre pour poursuivre et amplifier la résistance aux contre-réformes.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que le 5 mars 2013 soit un succès. Nous vous demandons de vous rapprocher de vos unions départementales, pour participer à la préparation et à la réussite de cette journée.

Bon courage à toutes et à tous !

Amitiés syndicalistes.

**Le secrétariat fédéral.**

Paris, le 19 février 2013.